



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/38/Corr.1
20 mars 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-neuvième réunion
Montréal, 2 - 4 avril 2003

Corrigendum

**TECHNOLOGIE FAISANT APPEL AU DIOXYDE DE CARBONE LIQUIDE (DCL) ET
LIGNES DIRECTRICES POUR LES PROJETS DE DCL**

Ce corrigendum est émis afin de remplacer ce qui suit dans l'annexe I:

Paragraphe 1: remplacer cinquante-neuf par soixante-et-un

Paragraphe 2: remplacer 48,8 \$US/kg par 47,8 \$US/kg

Paragraphe 10: remplacer 721.000 \$US par 698.000 \$US

Paragraphe 10 : remplacer 720.000 \$US par 698.000 \$US.
